



Riad Salamé: «La Banque centrale reste le dernier pilier solide du pays»

ENTRETIEN - Le patron de l'institution libanaise se défend de tout enrichissement illicite.

Par **Renaud Girard**

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 2 heures



Riad Salamé, gouverneur de la Banque centrale libanaise depuis 1993. *Hasan Shaaban/Bloomberg*

Né en 1950 dans une famille maronite, Riad Salamé a été banquier chez Merrill Lynch pendant vingt ans avant que le premier ministre Rafic Hariri ne le nomme, en 1993, gouverneur de la Banque centrale. Depuis, les gouvernements libanais successifs l'ont tous reconduit dans ses fonctions.

Périscope

Newsletter

Le jeudi

Votre vigie sur le monde. L'actualité internationale, ses soubresauts et ses transformations, sous la lunette de Philippe Gélie.

S'INSCRIRE

LE FIGARO. - Le Liban connaît une grave crise financière. Le pays est en défaut de paiement depuis mars 2020. La valeur de la livre libanaise par rapport au dollar a été divisée par neuf. Les petits épargnants libanais sont ruinés. Comment en est-on arrivé là?

Riad SALAMÉ. - Le Liban a été frappé par deux déficits importants. Le premier causé par des budgets adoptés par le gouvernement et votés par le Parlement, qui ne prenaient pas en considération la nécessité de réformer, et qui ont procédé à des augmentations de salaires trop importantes dans le secteur public en novembre 2017. Le deuxième concerne la balance courante avec des importations excessives, au-delà des besoins du pays. Sur trois ans, entre 2017 et 2019, nos importations ont atteint 65 milliards de dollars.

Aujourd'hui le volume de nos importations a été divisé par deux. Cela s'explique notamment par le fait que le Liban a importé pour lui-même mais aussi pour la Syrie. À ces deux déficits, pointés du doigt par le FMI, et qui résultent avant tout de décisions politiques, se sont ajoutés des facteurs aggravants à partir de fin 2019: la fermeture des banques, l'explosion du port, le défaut de paiement du gouvernement en mars 2020 et la crise sanitaire mondiale.

La presse libanaise et plusieurs rapports internationaux vous accusent d'enrichissement illicite et de détournement de fonds: que leur répondez-vous?

C'est absolument faux. Je n'ai jamais eu d'argent illicite, ni opéré de détournement de fonds au préjudice de la Banque centrale, ni directement ni indirectement. J'ai expliqué le 8 avril 2020 sur une chaîne nationale les origines de ma fortune en montrant les documents, qui certifient que j'avais 23 millions de dollars de fortune en 1993, avant de prendre la tête de la Banque du Liban. J'avais accumulé cette fortune après vingt ans dans la finance, grâce à un salaire mensuel très important, de 165.000 dollars. Et j'ai su bien faire gérer cet argent par mes conseillers, et le faire prospérer.

Tout mon patrimoine est déclaré, y compris mes biens à l'étranger, et je paie mes impôts. Je n'ai jamais utilisé de prête-nom, comme beaucoup le font ; les sociétés propriétaires de mes biens sont légales et je suis toujours leur bénéficiaire économique affiché. C'est parce que tout est transparent qu'il est aussi facile pour mes détracteurs d'identifier mes biens et mon patrimoine dans le monde. Et de bâtir des histoires à partir d'analyses erronées. Toutes ces accusations relèvent d'un tapage visant à me nuire et font partie d'une campagne de diabolisation aux arrière-pensées politiques et idéologiques.



Je n'ai jamais profité de fonds illicites au détriment de la Banque du Liban, ni directement ni indirectement

Riad Salamé, gouverneur de la Banque centrale du Liban

Il y a quand même des procédures judiciaires en Suisse et au Liban. Où en sont-elles?

En effet, il y a une enquête préliminaire en Suisse, fondée sur une dénonciation. Je ne peux pas divulguer d'informations pour respecter le secret de l'instruction, mais je répète que je n'ai jamais profité de fonds illicites au détriment de la Banque du Liban, ni directement ni indirectement.

Chez mes détracteurs, il y a une confusion grossière entre les fonds qui appartiennent à la Banque du Liban et ceux qui y transitent, mais appartiennent à ses clients, principalement des banques commerciales

privées ou des sociétés financières. La Banque du Liban a son argent propre, mais elle a aussi l'argent de ses clients. Quand je lis ou entends certaines attaques, je vois qu'il y a une confusion importante et néfaste. La justice détient les éléments, et je suis à la disposition des procureurs de ces deux pays.

Le président français Emmanuel Macron a qualifié de «pyramide de Ponzi» le système mis en place depuis trente ans pour maquiller les déficits du pays. Est-ce le cas? Et si oui quelle est votre part de responsabilité?

Comme beaucoup de Libanais, je suis très reconnaissant au président Emmanuel Macron de s'être investi pour sauver le Liban, d'être venu ici si vite après la tragique explosion du port de Beyrouth. Concernant cette supposée «pyramide de Ponzi» à la Banque du Liban, après un an et demi de crise, la banque est le seul instrument qui finance les besoins des secteurs public et privé et qui assure les importations de biens essentiels. S'il y avait eu une pyramide de Ponzi, le système financier se serait effondré et il n'y aurait plus d'argent.

Concernant nos choix depuis trente ans, la banque avait pour mission d'assurer la liquidité de l'économie. Dans un pays «dollarisé» comme le Liban, il est vital que la banque puisse avoir la possibilité d'intervenir sur le marché dans cette devise. Nous devons attirer de la liquidité en devises afin de satisfaire les besoins des secteurs public et privé et, à l'inverse, de retirer des devises en circulation quand il y avait des surplus. Nous devons donc opérer sur le marché. Cela a nécessité des «ingénieries», afin de maintenir la croissance économique et le pouvoir d'achat des Libanais. Contrairement à ce que je lis, nous n'avons jamais payé de taux d'intérêt excessifs. Quand on compare nos taux avec ceux des voisins tels que l'Égypte ou la Turquie, le Liban payait des taux d'intérêt inférieurs.



Le système tient grâce à la Banque centrale, qui a accumulé des réserves importantes en devises

Riad Salamé

Ce système reposait sur la confiance. Les déficits récurrents dans le budget de l'État ont atténué cette confiance. La Banque centrale a aussi été contrainte légalement, par l'article 91 du code de crédit et de la monnaie, de prêter à l'État. À partir de 2017, quand le premier ministre Saad Hariri a démissionné, depuis l'Arabie saoudite, les indicateurs monétaires du pays ont viré au négatif. C'est à partir de là que ce modèle a été ébranlé. Malgré tout, le système tient, et cela grâce à la Banque centrale, qui a accumulé des réserves importantes en devises. Tout l'inverse d'un système de Ponzi! Il n'y a eu aucune faillite de banques depuis le début de la crise et les approvisionnements continuent.

La Banque du Liban est le dernier pilier solide du pays! Tout en étant l'institution la plus critiquée, à travers son gouverneur...

Quelle est aujourd'hui la marge de manœuvre dont dispose le Liban pour se relever financièrement?

Le pays dispose en liquidités externes de 16,350 milliards de dollars et de l'équivalent de 18 milliards de dollars en réserves d'or. C'est important et cela permet d'éviter tout effondrement. Le Liban a donc une marge de manœuvre, même si je suis conscient des difficultés vécues au quotidien par certains de nos compatriotes. Nous avons élaboré un plan de sortie de crise, la circulaire 154, mise en place en août 2020. Si un gouvernement est nommé, que ce dernier parvient à restaurer la confiance et que les préconisations de la Banque centrale continuent à être suivies, le pays sortira de la crise.

Justement, quel est votre plan pour sortir le Liban de la crise financière alors que votre mandat court jusqu'en 2023?

L'exécution de la circulaire 154, feuille de route de sortie de crise, devait courir jusqu'en février 2021. À cette date, les banques ont bien réalisé leur augmentation de capital de 20 % comme requis. Elles disposent aussi maintenant de 3 % de liquidités auprès de leurs banques correspondantes à l'étranger. Pour y parvenir, elles ont fait des efforts. C'était cependant un passage obligé pour sauver le secteur. Le premier pas est donc franchi pour que les banques puissent recommencer à servir leurs clients normalement. Ces derniers peuvent déjà constater que leur argent n'a absolument pas disparu, comme certains l'avancent de façon irresponsable.

Le solde de solvabilité atteint va bientôt permettre aux banques de reprendre aussi leur activité de crédit. Mais tout cela relève de la politique monétaire. Ces mesures, pour restaurer la confiance, doivent être accompagnées, dirigées, par des décisions politiques. Un gouvernement nommé au plus vite doit régler le problème du déficit budgétaire et entamer des négociations avec les créanciers du pays.

Tout cela pourra aboutir à la baisse officielle du taux de change, et le pays pourra s'acheminer vers un système de changes flottants, qui continuera à être régulé pour éviter une trop grande volatilité ou trop de spéculation. Il n'y a donc pas de fatalité. Les temps sont durs pour les Libanais, mais la sortie de crise est possible et dépend avant tout de notre volonté.